

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Maneige royal, où l'on peut remarquer le défaut et la perfection du chevalier en tous les exercices ...

Pluvinel, Antoine

Paris, 1624

[Text]

[urn:nbn:de:bsz:31-143628](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-143628)

5 MANEIGE ROYAL
fols ordinairement auoient bien la memoire
bonne, mais point de jugement, qui est la partie prin-
cipalle, & la guide des autres, pour paruenir à estre
bel & bon homme de cheual: le but du parfaict Che-
uallier, qui ne peut estre tel: si l'vne ou l'autre de ces
parties luy deffaut, d'autant qu'il est impossible d'e-
stre bon homme de cheual à celuy qui n'est bel hom-
me de cheual: pour ce que les contre-poids de son
corps ne tombans pas à plomb dans la selle, & sur les
estrieux, le cheual ne peut jamais manier juste: &
qu'il ne soit ainsi, Sire, Monsieur le Grand qui a ac-
quis ces deux belles parties, en pourra rendre certain
tesmoignage à Vostre Majesté.

MONSIEUR LE GRAND.

Sire, il y a plus de trente ans que j'ay ouy dire à
M. de Pluvinel, que necessairement il faut estre bel
homme à cheual, pour estre bon homme de cheual:
Vostre Majesté l'en peut croire fort asseurement,
pour la science qu'il a en ceste matiere, & les experi-
ences qu'il en a faiçtes, par dessus la creance mesme
des plus sçauans & parfaicts Cheualiers de ce siecle:
& pour preuue de mon dire, ie ne veux apporter
qu'vn exemple seul, entre plusieurs: c'est celuy du
Barbe Bay, que j'ay donné à Vostre Majesté, le pa-
rangon certes, de tous les cheuaux de Maneige du
monde, tant pour sa beauté, que pour aller parfaicte-
ment de bonne grace, juste terre à terre, & à cour-
bettes: & c'est avec raison qu'ils appelle Bonnitte,
qui toutesfois auoit esté jugé par Monsieur le
Conseiller,

6 DE M. DE PLUVINEL.
Conseiller, & par le sieur de la Broüe, incapable
de pouuoir jamais bien manier à courbettes, à cause
de son impatience, & de sa teste mal asseuree, & pour
auoir les genciues & la barbe, où repose la gromette, si
tendre qu'il ne pouuoit souffrir que à grande peine,
ny emboucheure ny gromette, & si sensible de tous
costez, qu'on ne pouuoit tant soit peu branler dessus
qu'il ne se mist en desordre: mais s'il plaist à Vostre
Majesté, monsieur de Pluvinel luy dira les moyens
qu'il a tenus pour le reduire en la parfaicte obeyssan-
ce de bien manier: comme il faiçt, si bien & souuent,
sous Vostre Majesté.

LE ROY.

Diçtes donc monsieur de Pluvinel, comment auez-
vous faiçt pour amener ce cheual à la raison: Veu
qu'il estoit si sensible, & si cholere, & que ce parfaict
Cheuallier, & cest excellent Escuyer, le tenoient si fol,
& si estourdy, qu'ils croyoient estre du tout impossi-
ble de le dresser à mes-aiç?

PLUVINEL.

Sire, le me sentis picqué de ce jugement qu'ils di-
soient tout bas à l'oreille de Monsieur le Grand, & de
la mauuaise opinion que ie m'imaginois qu'ils
auoient de moy, qu'il ne me fust possible de surmon-
ter leur impossibilité.

MONSIEUR LE GRAND.

C'est bien la verité, Sire, & ceux qui cognoistront

MANEIGE ROYAL,

M. de Pluvinel comme ie le cognois l'estimeront fort capable de seruir les Roys, il en a rendu souuent des preuues à la veue du feu Roy en temps de guerre, & en temps de paix, & pour moy ie puis dire encores avec verité de n'auoir iamais veu de cheuault si bien allés que ceux qu'il a adiuftés, & acheués de sa main; ou fait adiufter, en sa presence par ses escolliers: aussi sur ceste assurance, & par dessus leur iugement ie luy abandonnay mon cheual pour le dresser & manier tout ainsi que bon luy sembleroit.

PLUVINEL

Monsieur ce me fut vn commandement fort agreable, & que ie mis promptement à execution commençant par le faire attacher entre deux pilliers sans selle, n'ayât en teste qu'vn caueillon de corde tout d'vne piece de mon inuention, & vn simple filet dās la bouche, pource qu'il estoit desia allés bien dressé à manier terre à terre: ainsi ie commençay à le faire leuer du deuant, & accōpagner du derriere, par les moyēs que ie diray aux chapitres de mes leçons: il ne fut pas longs temps à comprendre ce que ie desirois de luy: cela me conuia de mōter dessus le troisieme iour sans gromette, pour luy donner occasion de s'appuyer sur le mors tant qu'il voudroit: & pour le faire paruenir à son parfait appuy, ie luy ay fait porter à diuerses fois plusieurs sortes de gromettes. La premiere fut d'vn bien petit rubende soye, l'autre d'vne tresse de soye, l'autre de cuir de cheurotin, l'autre de maroquin, l'autre de grosse vache, l'autre de fer, en forme

DE M. DE PLUVINEL. 8

de jazeran, & la derniere qu'il porte maintenant en seruant à vostre Majesté, elle est de fer, & faite cōme toutes les autres que portent ordinairement tous les cheuaux, & si bien que par ma patience, & mon industrie, ie l'ay rendu si ferme de teste, & si obeissant que ie l'ay fait manier en la compagnie des bons & braués Cheualliers, luy ayant abandonné toutes ses rennes sur le crin, & tenant mes deux mains sur les costez, preuue certaine de la fermeté de sa teste, & de la parfaite cognoissance de toutes les aydes que nous donnons aux cheuaux, pour les bien faire manier, avec la patience d'atendre la volonté du Cheuallier, mais il estoit tres-necessaire d'estre biē droict, & iuste dans la selle, car autrement vous estiés assuré, que le cheual se des-ajustoit aussi tost que le Cheuallier, à cause de la grande sensibillité de sa bouche, & de son vêtre, qui sont les deux choses que ie cōserue soigneusement: pource que si le cheual a la bouche forte, & est dur à l'esperon, ie le tiens plus propre pour seruir à la charrette, que de monture à vn galand homme.

MONSIEUR LE GRAND.

Il m'en souuient fort bien: c'estoit à Fontaine-belcau que vous le fistes manier à courbettes par le droit, apres deux voltes à main droicte, changer de main, deux voltes à main gauche & rechâger de main, deux voltes à main droicte, qui sont six voltes tout d'vne haleine sans sortir d'vn rond à peu pres grand de la longueur du cheual: & apres luy auoir laissé prendre haleine vous le fistes manier à courbettes en auant, en